

## MAIRIE DE MAILLY LE CAMP

\*\*\*\*\*

### CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Mai 2016

Le treize mai 2016 à 20 h300, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur le Maire, ROBERT Jean-Claude

Présents : GUILLEMAILLE Philippe –AUZOUX Agnès- FEVRE Gérard— BOURG Dominique – FOURNY Olivier - GUILLEMAILLE Lucie - REMY Laurence - TRIBOU Arnaud – CYPRIEN-DAUTEL Catherine - VERLOO Valérie-

Absents excusés :

- FOY Virginie ayant donné pouvoir à BOURG Dominique- MENESTREL Véroniqua ayant donné pouvoir à Jean-Claude ROBERT- MORETTI Angelo ayant donné pouvoir à BOURG Dominique - PAUL Régine ayant donné pouvoir à Agnès AUZOUX - HUGUIER–FEUCH Bertrand ayant donné pouvoir à Valérie VERLOO

Absents non excusés : - DOS SANTOS Sophie - PRONE Philippe

Secrétaire de séance : GUILLEMAILLE Philippe

ORDRE DU JOUR :

Acquisition de mobilier scolaire : en vue d'équiper les nouveaux locaux scolaires au groupe scolaire, le conseil Municipal a décidé après consultation des fournisseurs d'acquérir le mobilier scolaire nécessaire auprès des Etablissements MANUTAN pur un montant de 16 000.01 € ttc

Equipement numérique et informatique des écoles maternelles et élémentaires : les membres ont décidé l'acquisition de matériels numérique et informatique ( vidéoprojecteurs interactifs ,tablettes, PC portables ) pour équiper les classes pour la rentrée scolaire prochaine et charge M le Maire de lancer une consultation auprès des fournisseurs . en vue de financer cette dépense, une demande d'aide financière sera sollicitée auprès de la communauté de communes du Nord de l'Aube au tire d'un fonds de concours

Transformation du logement de l'école maternelle en garderie périscolaire : le conseil Municipal, au vu de l'étude de faisabilité présentée par le CDHU, décide de poursuivre ce projet et charge M le Maire de lancer une consultation auprès des maitres d'œuvre pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre

Service des eaux ; DM n°1 : un crédit complémentaire de 3085 € sera transféré du compte dépenses imprévues au c/6811 pour compléter la dotation d'amortissement suite à l'intégration au bilan des travaux réalisés sur le réseau d'eau en 2015

Personnel communal -ouverture de postes : dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2016-2017, suite au départ d'un agent et de l'expiration de contrat à durée déterminée, l'assemblée délibérante ouvre 2 poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet sur une durée de travail hebdomadaire annualisée de 24 heures )

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 23 h 30 mn

Vu par Nous, Jean Claude ROBERT Maire de la Commune de MAILLY LE CAMP pour être affiché le 18 mai 2016 à la porte de la Mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

